

Carte fonctionnelle de l'industrie antidopage

Juillet 2024



Co-funded by
the European Union

Introduction

Cette carte fonctionnelle a été réalisée dans le cadre de GLDF4CleanSport, un projet sportif Erasmus+ de trois ans, cofinancé par l'Union européenne, dirigé conjointement par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et l'Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE) et rassemblant les contributions de cinq organisations nationales antidopage et de deux fédérations sportives internationales en tant que partenaires. L'objectif global du projet est de soutenir le Cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF) de l'AMA et de promouvoir une approche innovante et harmonisée pour développer les compétences des praticiens antidopage et l'efficacité de leurs organisations dans le monde entier. Cette carte fonctionnelle devrait guider et soutenir le développement de toutes les normes professionnelles et les programmes de formation de l'AMA destinés aux praticiens.

La carte fonctionnelle est une représentation graphique décrivant les fonctions dans l'industrie antidopage.

Elle commence par l'identification d'un objectif principal (ou mission globale) pour l'industrie et suit ensuite un processus d'analyse itérative en demandant ce qui doit se passer et ce qu'il faut faire afin d'atteindre l'objectif principal. Cette méthodologie a débouché sur un modèle pour l'industrie antidopage qui identifie les cinq fonctions principales et leurs sous-fonctions.

La carte fonctionnelle n'est pas une carte des parties prenantes. Elle ne se concentre pas sur le « qui » mais sur le « quoi ». Toutefois, afin d'aider à visualiser le chevauchement des activités des différents acteurs dans l'industrie, la carte fonctionnelle associe quelques « étiquettes » à chaque sous-fonction.

Le fait qu'un ou plusieurs acteurs soient étiquetés pour une sous-fonction indique qu'ils exercent cette fonction au sein de leur propre organisation/contexte et/ou au sein de l'industrie antidopage mondiale. L'étiquetage n'est qu'une indication, car les fonctions et les responsabilités évoluent au fil du temps et certains acteurs peuvent assumer de nouvelles fonctions ou en abandonner certaines ultérieurement.

Légende des étiquettes :

-  AMA
-  Signataires et leurs tiers délégués
-  Non-signataires, par exemple les gouvernements, les fournisseurs de services (par exemple IDTM, PWC), laboratoires accrédités par l'AMA, universités, cabinets d'avocats. Lorsque des non-signataires agissent en tant que tiers délégués, se référer à l'étiquette bleue.

Mission principale de l'industrie antidopage

Promouvoir un sport propre en collaborant à l'élaboration et à la mise en œuvre du *Programme mondial antidopage*¹ qui protège le droit de tous les sportifs et de leur personnel d'encadrement à participer à des activités

Fonctions principales de l'industrie antidopage

A. Cadre réglementaire

Élaborer, réglementer, harmoniser, intégrer et contrôler la mise en œuvre du *Programme mondial antidopage*¹ et traiter les cas de non-conformité.

B. Gouvernance, risques et gestion organisationnelle

Appliquer et maintenir la gouvernance, la gestion et le soutien opérationnel pour permettre la mise en œuvre du *Programme mondial antidopage*¹.

C. Opérations

Mettre en œuvre le Programme mondial antidopage¹ conformément aux règles et aux droits applicables, y compris ceux contenus dans le *Programme mondial antidopage*¹.

D. Habilitation

Renforcer les capacités des organisations et des personnes qui mettent en œuvre le *Programme mondial antidopage*¹.

E. Soutien spécialisé

Fournir des produits et services antidopage spécialisés conformément aux règles et aux droits applicables, y compris ceux contenus dans le *Programme mondial antidopage*¹, afin de soutenir la mise en œuvre du *Programme mondial antidopage*¹.

1 : Le terme « Programme mondial antidopage » est défini par le Code mondial antidopage comme englobant tous les éléments nécessaires pour assurer une harmonisation optimale et les meilleures pratiques **dans les programmes antidopage nationaux et internationaux.**

Carte fonctionnelle

A. Cadre réglementaire	B. Gouvernance, risques et gestion organisationnelle	C. Opérations	D. Habilitation	E. Soutien spécialisé
A1. Recherche	B1. Gouvernance	C1. Gestion de l'éducation	D1. Création et maintien d'organisations antidopage	E1. Analyse des échantillons et Passeports biologiques des athlètes
A2. Règles et politiques antidopage	B2. Stratégie et planification opérationnelle	C2. Animation de séance d'éducation	D2. Optimiser les capacités organisationnelles	E2. Analyse des données
A3. Intégration	B3. Finance	C3. Renseignements	D3. Coopération et partage de bonnes pratiques	E3. Logiciel
A4. Contrôle	B4. Structure, procédures et systèmes	C4. Enquêtes	D4. Standards professionnels	E4. Équipements et méthodes
A5. Détermination et traitement des cas de non-conformité	B5. Ressources humaines	C5. Gestion des contrôles	D5. Capacités	E5. Services juridiques
	B6. Gestion et protection des renseignements et des données	C6. Prélèvement d'échantillons		E6. Forces de l'ordre spécialisées
	B7. Communications et médias	C7. Gestion des résultats (y compris les appels)		E7. Soutien académique
	B8. Conformité	C8. Arbitrage, instances d'audition et autres tribunaux concernés		E8. Bien-être des sportifs
	B9. Implication des sportifs	C9. Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques		
	B10. Implication et gestion des parties prenantes			
	B11. Gestion du soutien extérieur			

A. Cadre réglementaire

Élaborer, réglementer, harmoniser, intégrer et contrôler la mise en œuvre du *Programme mondial antidopage* et traiter les cas de non-conformité.

Sous-fonctions du cadre réglementaire

A1. Recherche

Mener et/ou faire mener des recherches mondiales et spécifiques en sciences naturelles et sociales afin d'aider à relever les défis émergents et identifier les nouvelles tendances en matière de dopage afin de contribuer à l'amélioration des *règles, politiques et pratiques antidopage**.

A2. Règles et politiques antidopage

Élaborer, harmoniser, coordonner et faire respecter les *règles et politiques antidopage** dans tous les sports et tous les pays, en impliquant toutes les parties prenantes de manière collaborative et transparente.

A3. Intégration

Intégrer le Code mondial antidopage, les Standards internationaux qui s'y rapportent et les autres *règles et politiques antidopage** applicables dans le sport, l'organisation et/ou le cadre juridique et réglementaire national.

A4. Contrôle

Contrôler la mise en œuvre effective des *règles et politiques antidopage**.

A5. Détermination et traitement des cas de non-conformité

Déterminer la conformité des programmes antidopage aux *règles et politiques antidopage** et traiter les cas de non-conformité.

*Règles et politiques antidopage : comprend le Code mondial antidopage et les Standards internationaux qui s'y rapportent.

B. Gouvernance, risques et gestion organisationnelle

Mettre en œuvre et maintenir la gouvernance, la gestion et le soutien opérationnel pour permettre la réalisation du *Programme mondial antidopage*.

Sous-fonctions de la gouvernance, risques et gestion organisationnelle

B1. Gouvernance

Développer et maintenir la gouvernance indépendante de l'organisation.

B2. Stratégie et planification opérationnelle

Élaborer, mettre en œuvre, rapporter, évaluer et améliorer les plans stratégiques et opérationnels de l'organisation.

B3. Finance

Développer, maintenir et améliorer la viabilité financière de l'organisation.

B4. Structure, procédures et systèmes

Développer, maintenir et améliorer l'infrastructure, les procédures et les systèmes de l'organisation.

B5. Ressources humaines

Recruter, former, développer, déployer et gérer la performance des ressources humaines de l'organisation.

B6. Gestion et protection des renseignements et des données

Développer, mettre en œuvre et régulièrement mettre à jour et/ou mettre à niveau la gestion et la protection des renseignements/données de l'organisation.

B7. Communications et médias

Informar et impliquer les parties prenantes pour renforcer la confiance dans la lutte antidopage et contribuer à protéger la réputation du sport.

B8. Conformité

Aider l'organisation et les parties prenantes¹ à atteindre et à maintenir la conformité aux *règles et politiques antidopage** et les autres règles applicables.

¹ Principalement des tiers délégués

B9. Implication des sportifs

Impliquer les sportifs dans la prise de décision relative à la gouvernance et aux domaines opérationnels de l'organisation.

B10. Implication et gestion des parties prenantes

Impliquer les parties prenantes et collaborer et gérer les relations et/ou les partenariats avec elles.

B11. Gestion du soutien extérieur

Élaborer et gérer des contrats opérationnels avec des prestataires externes pour la fourniture de services.

C. Opérations

Mettre en œuvre le Programme mondial antidopage conformément aux règles et aux droits applicables, y compris ceux contenus dans le Programme mondial antidopage.

Sous-fonctions des opérations

C1. Gestion de l'éducation

Élaborer et fournir un programme d'éducation pour permettre aux sportifs, à leur personnel d'encadrement et à d'autres groupes cibles de prendre des décisions éclairées et d'agir conformément aux valeurs du sport propre et aux règles et droits applicables.

C2. Animation de séance d'éducation

Animer un programme d'éducation pour permettre aux sportifs, à leur personnel d'encadrement et à d'autres groupes cibles de prendre des décisions éclairées et d'agir conformément aux valeurs du sport propre et aux règles et droits applicables.

C3. Renseignements

Développer et fournir des produits de renseignement pour détecter, prévenir et décourager les violations des règles antidopage conformément aux règles et aux droits applicables.

C4. Enquêtes

Mener des processus et des procédures d'enquête pour détecter, prévenir et décourager les violations des règles antidopage conformément aux règles et aux droits applicables.

C5. Gestion des contrôles

Élaborer et gérer des programmes de contrôles efficaces conformément aux règles et aux droits applicables.

C6. Prélèvement d'échantillons

Prélever, stocker et transporter les échantillons conformément au programme de contrôles et aux règles et droits applicables.

C7. Gestion des résultats (y compris les appels)

Traiter les violations des règles antidopage potentielles, conformément aux règles et aux droits applicables.

C8. Arbitrage, instances d'audition et autres tribunaux concernés

Entendre et déterminer si une personne soumise aux règles antidopage a commis une violation des règles antidopage et, le cas échéant, imposer les conséquences qui s'ensuivent conformément aux règles et aux droits applicables.

C9. Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Gérer un programme d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques conformément aux règles et aux droits applicables afin de contribuer à la protection de la santé des sportifs en leur permettant de demander une AUT qui sera examinée et traitée de manière équitable.

D. Habilitation

Renforcer le potentiel et les capacités des organisations et des personnes qui mettent en œuvre le *Programme mondial antidopage*.

Sous-fonctions de l'habilitation

D1. Création et maintien d'organisations antidopage

Mettre en place des OAD et soutenir financièrement leurs activités.

D2. Optimiser les capacités organisationnelles

Fournir un soutien et/ou tirer parti de l'infrastructure existante pour optimiser et élargir la mise en œuvre des programmes antidopage.

D3. Coopération et partage de bonnes pratiques

Crear y/o desarrollar recursos y soluciones y facilitar el intercambio de conocimientos, mejores prácticas y experiencias para mejorar la calidad de los programas antidopaje.

D4. Standards professionnels

Rechercher, développer, mettre en œuvre et améliorer les standards professionnels pour le personnel antidopage.

D5. Capacités

Développer, fournir et améliorer les possibilités d'apprentissage et de développement pour les praticiens de l'antidopage, qu'ils soient en poste ou en devenir.

E. Soutien spécialisé

Fournir des produits et services antidopage spécialisés conformément aux règles et aux droits applicables, y compris ceux contenus dans le Programme mondial antidopage, afin de soutenir la mise en œuvre du Programme mondial antidopage.

Sous-fonctions du soutien spécialisé

E1. Analyse des échantillons et Passeports biologiques des athlètes

Gérer, développer et mettre en œuvre l'analyse des échantillons antidopage et le suivi des Passeports biologiques des athlètes.

E2. Analyse des données

Gérer, développer et mettre en œuvre l'analyse des données* relatives à l'antidopage.

*Ces données peuvent inclure des données autres que celles des cas de gestion des résultats et les chiffres de prélèvements d'échantillons, telles que les données du projet sur la prévalence, les données sur l'éducation, etc.

E3. Logiciel

Fournir et gérer des logiciels liés à l'antidopage.

E4. Équipements et méthodes

Développer, entretenir et améliorer les équipements et les méthodes liés à l'antidopage.

E5. Services juridiques

Fournir des services juridiques pertinents pour soutenir les organisations antidopage, les sportifs et le personnel d'encadrement des sportifs.

E6. Forces de l'ordre spécialisées

Mener des opérations de contrôle d'ordre pertinentes en collaboration avec les organisations antidopage.

E7. Soutien académique

Soutenir les organisations antidopage dans leur développement du système à travers l'expertise et l'expérience académiques pertinentes.

E8. Bien-être des sportifs

Aider les sportifs et leur personnel d'encadrement à accéder aux sources d'aide sociale personnelle.



GLDF4 CLEAN SPORT

DEVELOPING THE CAPABILITIES
OF ANTI-DOPING PROFESSIONALS

©2024. GLDF4CleanSport Project. Pour de plus amples informations, veuillez contacter eosesec@eose.org - www.gldf4cleansport.eu

PARTNERS



Financé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.